

Chers citoyens et citoyennes,

En cette période de réjouissances, les membres du Conseil municipal de Sainte-Pétronille pensent avec gratitude à ceux et celles qui leur font confiance.

Que l'esprit des fêtes qui nous habitera bientôt soit une occasion renouvelée d'apprécier notre exceptionnelle qualité de vie et de la partager avec nos parents et amis.

Je profite également de ce moment privilégié pour remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui œuvrent généreusement au sein des différents comités du village ainsi que mes collègues de conseil municipal qui contribuent, par leur dévouement, au maintien de service de haute qualité.

Joyeuses Fêtes !

Harold Noël, maire

Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2011

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et à brosser un portrait de la situation financière de la municipalité. Ce rapport présente également les paramètres qui guideront le conseil dans l'établissement du budget de l'année 2012.

Bref compte rendu des principales réalisations de 2011

En 2011, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents :

1. Une attention soutenue accordée aux services de nature communautaire (*Centre Raoul-Dandurand*, bibliothèque *La Ressource*, loisirs, camp d'été des jeunes, journal local, site internet, école de musique, etc.);
2. L'amélioration de la sécurité des individus et des biens : *Rambarde de la rue Horatio-Walker*, *Amélioration de la visibilité à l'intersection de la rue de l'Église et révision du plan des mesures d'urgence* ;
3. L'entretien préventif de nos infrastructures routières : *Enrochement Horatio-Walker et amélioration du drainage des rue Genest et Marie-Anne* ;



Joyeuses Fêtes !

4. Mise aux normes d'équipements municipaux : *Déplacement et remplacement des réservoirs d'huile à chauffage et construction d'un bâtiment de services* ;
5. Révision du devis d'appel d'offres pour la sélection d'une firme d'ingénieurs-conseils pour le projet d'assainissement des eaux usées *et formation d'un comité de sélection*;
6. Une révision de la réglementation d'urbanisme avec le souci d'équité;
7. Adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux ;

8. Amélioration des outils d'informations : Nouveau site internet municipal (<http://ste-petronille.iledorleans.com>) et nouvelle facture du journal *Le Beau lieu* ;

9. Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente;

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Monsieur **Marcel Laflamme** est le responsable des comités d'infrastructures et d'embellissement. En 2011, la municipalité de Sainte-Pétronille a effectué les travaux d'entretien nécessaires au maintien de la bonne qualité de ses infrastructures.

Madame **Sophie Côté** est la responsable de la **bibliothèque municipale, du renouvellement du plan de mesures d'urgence et de la fête des bénévoles**. Elle a de plus appuyé la responsable du comité des loisirs.

Monsieur **Éric Bussière** est responsable du **programme de gestion des matières résiduelles, du déneigement, du transport adapté et représente la municipalité au conseil d'administration du journal Autour de l'Île**. Conseiller depuis moins un an, il s'est rapidement intégré à l'équipe.

Ce mois-ci :

Mot du maire	1
Rapport d'activités 2011	1
Bibliothèque la Ressource	3
Je me souviens	3
Comité d'embellissement	3
Les patinoires	4
Cours de hockey	4
En vrac ...	5
Pour envoyer un texte	5
Budget 2012 sommaire	6

Le **Comité consultatif de l'urbanisme (CCU)**, sous la responsabilité de monsieur **Jacques Bégin**, a accompli un travail assidu et exerce une grande vigilance dans l'application de la réglementation d'urbanisme, tout en faisant preuve de beaucoup de diligence. Il sera sollicité en 2012 sur deux dossiers importants : Les ilots déstructurés et l'harmonisation des 6 règlements municipaux.

La responsabilité des **loisirs** revient principalement à madame **Mireille Morency**. En 2011, elle a continué à améliorer l'offre d'activités communautaires très appréciées des citoyens : La fête des glaces et le camp d'été ont fait le bonheur des enfants de notre municipalité.

La conseillère **Line Bisson**, responsable des **communications et du service incendie**, a procédé à l'élaboration du premier site internet municipal en plus de revoir la présentation graphique du journal *Le Beau Lieu*.

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ainsi que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. **Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.**

Enfin, je tiens à souligner le travail de monsieur **Jean-François Labbé** comme nouveau directeur général depuis novembre 2010. Son grand dévouement associé à ses compétences lui ont permis d'assumer ses nouvelles fonctions avec brio.

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur **Daniel Laflamme**, employé municipal à temps plein, qui fait un travail hors pair depuis de nombreuses années. Il est secondé par monsieur **Marc Bouchard** à titre d'employé occasionnel.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2011*

HAROLD NOËL : MAIRE

- Rémunération 8 322 \$
- Allocation de dépenses (50%) 4 161 \$

Membre du Conseil des maires de la MRC

- Rémunération 5 530 \$

SOPHIE CÔTÉ: CONSEILLÈRE

- Rémunération 4 002 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 001 \$

LINE BISSON: CONSEILLÈRE

- Rémunération 3 834 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 917 \$

ÉRIC BUSSIÈRE: CONSEILLER

- Rémunération 3 498 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 749 \$

MARCEL LAFLAMME: CONSEILLER

- Rémunération 3 330 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 665 \$

MIREILLE MORENCY: CONSEILLÈRE

- Rémunération 3 330 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 665 \$

JACQUES BÉGIN: CONSEILLER

- Rémunération 4 002 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 001 \$

* La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 3 330 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro-maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2011.

Une situation financière saine (consultez le budget sommaire pour 2012 à la dernière page du journal)



En 2011, nous avons respecté la quasi-totalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 1 220 000 \$ et nous anticipons terminer l'année en équilibre budgétaire.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Ainsi, le village de Sainte-Pétronille n'a aucune dette à long terme et nous n'encourrons donc aucune dépense d'intérêt. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de

taxation au Québec et la notoriété du village est telle que l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme. Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous gérons selon nos moyens, avec l'aide de nombreux bénévoles et en mettant en commun, avec les autres villages de l'Île, toutes les charges qui ont avantage à être partagées.

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernemental aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 155 800 000 \$ en 2011 passera à 156 530 120 \$ en 2012.

Pour 2012, les coûts reliés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, nous devons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que de celles qui sont hors de notre contrôle (SQ, MRC, CMQ, CLD, service d'incendie, service de gestion des matières résiduelles, etc.).

En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2012 se situe autour de 1 338 000\$. Les éléments marquants de la prochaine année seront l'avancement du projet d'assainissement des eaux usées et l'harmonisation des règlements d'urbanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je déposerai, au bureau de la municipalité, une annexe à ce rapport, laquelle en fera partie intégrante, consistant en une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis un an. Je déposerai également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Comme à chaque année, nous continuerons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les reve-

nus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur de votre patrimoine immobilier. De plus, nous souhaitons maintenir le niveau d'endettement à zéro tant que nous n'entreprendrons pas de travaux majeurs.

Finalement, le comité d'embellissement tient à vous informer que les examinateurs du programme Les Fleurons du Québec sillonneront les routes de Sainte-Pétronille vers la mi-août 2012. Je vous rappelle qu'en 2009, la municipalité avait été la seule de la région de Québec à obtenir 4 fleurons : La meilleure note de la grande région de Québec. Nous avons donc l'occasion de démontrer à nouveau la fierté d'appartenance à notre Village.

Harold Noël, agr.
Maire de Sainte-Pétronille

Bibliothèque La Ressource

Nouvelles de la bibliothèque La Ressource de Sainte-Pétronille

Nouveautés et suggestions de lecture de décembre

- *Évangéline*, tome 10 de la série « Mémoires d'un quartier », de Louise d'Essiambre-Tremblay
- *La grande mêlée*, de Michel Tremblay
- *La serveuse du café Cherrier*, d'Yves Beauchemin
- *Paco*, de Jacques Folch-Rebas
- *La 8^e confession*, de James Patterson
- *Démaquillée*, de Dominique Bertrand
- *Invoquer les anges*, de Claire Nahmad
- *Un animal et la vie est plus belle*, de Jean-Luc Vuilleminot
- *La maladie a-t-elle un sens?*, de Thierry Janson

Merci

Un grand merci aux personnes suivantes qui ont donné des livres à la bibliothèque: Madame Lyne Bussière, Messieurs Germain Trottier, Florian Sauvageau et Jean-Louis Rousseau.

Horaire des Fêtes (rappel)

Prenez note que la **bibliothèque sera fermée les dimanches 25 décembre et 1^{er} janvier 2012.**

Toute votre équipe de bénévoles de la Bibliothèque La Ressource vous souhaite un très heureux temps des Fêtes

et une année 2012 débordante d'affection, forte de santé et riche de lectures nouvelles.

Lise Paquet et Gilles Gallichan

Je me souviens

Noël et les crèches de nos églises de l'Île d'Orléans

Ma chronique « *Je me souviens* », que vous retrouvez habituellement dans la publication de chacun des « Beau Lieu » fera relâche pour décembre 2011. Ceci parce que j'ai envie de vous inviter à puiser dans vos propres souvenirs en vous remémorant les Noëls de votre enfance.

Quelques uns d'entre vous y éprouveront sans doute une certaine mélancolie. Mon but n'est pas de vous rendre triste. Au contraire, j'aimerais que vous reviviez en souvenirs cette magie, cet émerveillement de l'enfance à l'approche de cette fête. Pour cela je vous invite à admirer les yeux de vos enfants et de vos petits enfants lors des diverses célébrations profanes et religieuses qui accompagnent cette belle fête de Noël.

Pour vous aider à réaliser cela nous avons créé un nouvel événement dans nos églises de l'Île. Il y aura ouverture de cinq des six églises de l'Île d'Orléans afin de permettre la visite des crèches de Noël.



Mardi le 27 décembre de 13 h 30 à 16 h 30

N'hésitez pas à venir visiter ces trésors patrimoniaux, de généreux bénévoles vous accueilleront. Profitez de cette occasion pour effectuer une belle sortie en famille. Les portes des églises de Ste-Pétronille, St-Pierre et Ste-Famille ainsi que les portes des églises de St-Jean et St-Laurent vous seront ouvertes pour l'occasion. Au plaisir de vous y rencontrer,

Yves-André Beaulé, responsable de l'évènement.

Comité d'embellissement

L'embellissement en 2011

Au terme d'une autre saison où les parterres fleuris ont égayé notre été, voici le bilan des principales activités de votre Comité d'embellissement pour mettre en valeur les espaces publics de notre village.

L'aménagement paysager

À l'entrée nord de la municipalité, on a reconfiguré le muret en pierres de la plate-bande qui sert d'écrin à la belle enseigne du village. Merci à M. Paul Vézina de nous avoir permis de «gruger» encore un tout petit peu de son terrain.

Devant la mairie, un nouvel îlot – à fleurir l'an prochain – ceinture l'étable majestueux désormais mis en lumière à la brunante; là aussi Daniel Laflamme a exercé son talent de «bâtisseur de murailles»!

Sur le quai, de nouveaux bacs fleuris estompent la sèche et déprimante clôture métallique de la tour du phare; du même coup, se trouvent accrues la présence et l'impact visuel de la végétation dans l'aire réservée aux piétons.

Le parcours pédestre du village

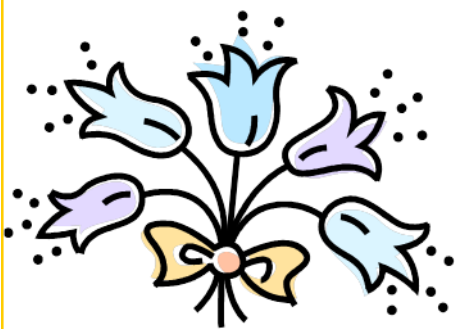
Au circuit d'interprétation, créé il y a dix ans, nous avons ajouté un panneau, consacré à notre précieux édifice patrimonial, l'église, qui célèbre en cette fin d'année son 140^e anniversaire. Outre sa fonction culturelle, on sait que, en raison de sa remarquable acoustique, elle accueille des concerts de musique vocale et instrumentale, en plus de servir mainte fois de studio d'enregistrement.

Nous en avons profité pour mettre à jour les deux plans du circuit d'interprétation situés aux stationnements du centre communautaire et du quai.

Il a fallu remplacer le panneau intitulé *L'anse du Fort*, défraîchi au fil des ans par le soleil et les intempéries.

Dans le nouveau site Web de la municipalité nous avons fait insérer la version anglaise des panneaux d'interprétation : désormais nos visiteurs ignorant le français peuvent la capter sur leur iPhone ou autre appareil dit «intelligent».

Nous avons participé à la nouvelle édition du dépliant *Sainte-Pétronille. Une balade à pied dans le cœur du village* : il est disponible au kiosque d'information touristique et dans les commerces



de l'île.

Enfin, nous avons recommandé à la Municipalité la mise en place de panneaux de signalisation : d'abord pour faciliter le repérage de nos bâtiments institutionnels (marie, centre communautaire, église) maintenant que se trouve désencombrée l'intersection nord-est du chemin de l'Église; et puis pour inciter les visiteurs à parcourir à pied le cœur du village en se garant dans nos stationnements publics présentement sous-utilisés, mais dont l'emplacement leur sera clairement indiqué.

Le prochain «examen»

L'octroi à Sainte-Pétronille de 4 *Fleurons du Québec* en 2009 reconnaissait vos efforts et ceux du comité d'embellissement pour rendre notre village plus attrayant et plus agréable à vivre. Or, en 2012, nous serons soumis à une nouvelle évaluation pour les trois années suivantes. Profitons des mois d'hiver pour songer aux améliorations que nous pourrions apporter à nos propriétés et aux espaces publics. Nous reviendrons bientôt sur le sujet.

«Ils ont gagné leurs épaulettes...»

En cette fin de cette saison, nous remercions Daniel Laflamme et son adjoint Marc Bouchard de leur précieuse et patiente (!) collaboration à la réalisation de nos projets, pour la transmission desquels d'ailleurs Marcel Laflamme constitue toujours une convaincante et très efficace courroie de transmission au Conseil municipal!

Enfin, si certains d'entre vous avaient envie de s'impliquer dans l'embellissement de notre village, pourquoi ne pas vous joindre à notre comité? En quoi

consiste son rôle? À concevoir et à soumettre des projets que la Municipalité se chargera de faire réaliser une fois acceptés. Vous pouvez communiquer avec Robert Martel au 418 828 2285.

Nous souhaitons à tous nos concitoyens de bien Joyeuses Fêtes!

Les membres du Comité d'embellissement :

Micheline Laviolette, Denise Létourneau, Claire Pageau, Robert Martel. Sans oublier Marcel Laflamme, conseiller responsable du comité auprès de la Municipalité.

Les patinoires de Sainte-Pétronille

Comme à chaque année, Sainte-Pétronille parera les terrains du centre communautaire Raoul-Dandurand de ses deux patinoires tant appréciées qu'attendues.

Cependant, la date d'ouverture est dépendante de Mère Nature. Soyez assurés que notre employé municipal, monsieur Dany Laflamme, mettra tout en œuvre pour qu'elles soient prêtes le plus tôt possible. Pour en savoir davantage, vous n'avez qu'à téléphoner au 418 828-2270, poste 3. Vous pourrez alors parler au surveillant ou bien laisser un message dans la boîte vocale. De plus, nous placerons des informations importantes sur les patinoires sur le site Internet de la municipalité (<http://ste-petronille.iledorleans.com>). Consultez les manchettes et la section « La vie à Sainte-Pétronille ».

Voici l'horaire d'ouverture des patinoires pour la saison 2011-2012 :

Horaire normal :

Tous les jours dès 10 h 00

Lundi au jeudi

10 h à 21 h (surveillance de 18 h à 21 h)

Vendredi

10 h à 22 h (surveillance de 18 h à 22 h)

(Prévoir que la grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 18 h à 20 h 30)

Samedi

10 h à 22 h (surveillance de 18 h à 22 h)

(Prévoir que la grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 10 h à 12 h)

Dimanche

10 h à 21 h (surveillance de 18 h à 21 h)

Horaire des fêtes

24 décembre : 10 h à 17 h

25 décembre : Fermé

31 décembre : 10 h à 17 h

1^{er} janvier : Fermé

Tous les jours de la semaine

10 h à 22 h (surveillance de 10 h à 22 h)

Venez en grand nombre, c'est l'endroit rêvé pour vous amuser, socialiser et remplir vos poumons d'air frais.

À bientôt !

Cours de hockey



C'est une invitation à tous les jeunes joueurs de hockey. Lacer vos patins, callez bien vos casques et empoignez fortement vos bâtons, ça va tra-

vailer fort cet hiver sur la patinoire ! Cours d'apprentissage de hockey pour les mordus. On y apprendra quelques techniques de hockey de base. Beaucoup de plaisir assuré !

Date du début des cours : Vendredi le 6 janvier

Équipement obligatoire : Un casque avec une grille, un bâton de hockey et des patins à glace. (protection pour avant-jambe suggérée)

Horaire :

Vendredi de 6h15 à 7h15 pour les maternelles à 2^e année

Vendredi de 7h15 à 8h15 pour les 3^e à 6^e année

Samedi de 10h à 11h pour les maternelles à 2^e année

Samedi de 11h à midi pour les 3^e à 6^e année

Coût :

50.00\$ pour 1 enfant

90.00\$ pour 2 enfants

Lieu :

Centre Raoul Dandurand , Ste-Pétronille

Inscription :

Contactez Christophe Simard au 418 828-1510

En vrac ...

Horaire des Fêtes de la mairie :

Veuillez prendre note que le secrétariat de la municipalité sera fermé du 20 décembre au 2 janvier inclusivement.

Nouvelles heures d'ouverture de la mairie :

Mardi: de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Mercredi: de 13 h à 16 h et le soir sur rendez-vous

Jedi: de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Calendrier des réunions du conseil 2012 :

9 janvier	2 juillet
6 février	6 août
5 mars	10 septembre
2 avril	1 ^{er} octobre
7 mai	5 novembre
4 juin	3 décembre

Pas de neige ni d'auto dans la rue :

Vous êtes invités à respecter la réglementation municipale qui interdit le stationnement pendant les opérations de déneigement. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement aient été effectuées.

Numéro de porte :

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver.

Motoneigistes :

À l'Approche de la saison de motoneige, nous désirons inviter les motoneigistes à la prudence. De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler sur la voie publique.

Cueillette des spins de Noël :

Il y aura cueillette des sapins de Noël entre le 9 et le 23 janvier prochain. Ceux qui ont la possibilité de les transporter doivent les déposer sur le stationnement du centre communautaire, près du garage. Vous pouvez également les placer sur le bord de la route et M. Dany Laflamme les ramassera.

Piste de ski de fond :

On demande aux usagers de la piste d'utiliser l'aire de stationnement de l'église pour garer leur véhicule et d'éviter de se stationner dans les rues environnantes afin de ne pas nuire à la circulation ainsi qu'au déneigement.

De plus, on vous invite à consulter le site Internet de la municipalité (<http://ste-petronille.iledorleans.com>) dans la page d'accueil (les manchettes) et la section « La vie à Sainte-Pétronille » pour connaître la date d'ouverture de la piste.

Fêtes des glaces :

Inscrivez immédiatement dans vos agendas, calendriers, téléphones intelligents, tablettes et autres la date du 29 janvier 2012.

En effet, c'est à cette date que se tiendra la Fête des Glaces, qui est de retour pour le plaisir des petits et des grands. Venez en famille profiter d'une journée remplie d'activités.

Animation, hockey, jeux d'adresse, visite de Bonhomme, collation et prix de présence.

On vous y attend en grand nombre !

Camp d'été :

Les commandes sont faites, livraison à l'été 2012 d'une bonne cargaison de beau temps et d'activités de toutes sortes pour le Camp de jour de Sainte-Pétronille.

Comme l'an dernier, question d'assurer

une place à tous les enfants de notre village, un formulaire d'intérêt sera joint à votre compte de taxes.

Nous comptons sur votre collaboration pour le respect des délais.

Pour envoyer un texte

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **8 février 2012**.

ÉQUIPE DE RÉDACTION

- Line Bisson, conseillère responsable
- Harold Noël, maire
- Jean-François Labbé, directeur général

COLLABORATEURS

- Gilles Gallichan
- Yves-André Beaulé
- Lise Paquet
- Robert Martel

INFOGRAPHIE

Jean-François Labbé, directeur général



Village de Sainte-Pétronille

Budget 2012 - Sommaire

RECETTES

	2012	2011	2012/2011
Taxes	860 916	817 948	5.3%
Autres revenus	216 557	214 852	0.8%
Transferts / Subventions	221 000	146 000	51.4%
Appropriation surplus	40 000	42 000	-4.8%
	1 338 473	1 220 800	9.6%

DÉBOURSÉS

		2012	2011	2012/2011
Conseil	110	55 625	50 875	9.3%
Cour mun	120	500	500	0.0%
Gestion	130	151 773	161 250	-5.9%
Greffe	140	5 500	5 500	0.0%
Voirie	320	193 000	193 125	-0.1%
Urb/Emb	610	25 040	13 425	86.5%
Loisirs	701	135 400	122 025	11.0%
Juridiction locale		566 838	546 700	3.7%

Projets spéciaux	261 000	188 000	38.8%
-------------------------	----------------	----------------	--------------

		2012	2011	2012/2011
MRC / CMQ	130	132 100	127 500	3.6%
Évaluation	150	37 000	20 000	85.0%
Sécurité civile	210	248 600	237 600	4.6%
PGMR	420	92 935	101 000	-8.0%
Juridiction régionale		510 635	486 100	5.0%

Calcul du taux de taxation

	2012	2011	2012/2011
Évaluation foncière	156 530 120	155 799 530	0.5%
Taux de taxation (/100\$)	0.550	0.525	4.8%
Revenus de taxes	860 916	817 948	5.3%